

## Année scolaire 2005 – 2006

Rentrée des élèves : Vendredi 2 septembre 2005



## Guide de Rentrée 2005 – 2006

VACANCES	départ	Reprise des cours
Toussaint	Vendredi 21 octobre 2005	Jeudi 3 novembre 2005
Noël	Vendredi 16 décembre 2005	Mardi 3 janvier 2006
Hiver	Vendredi 3 février 2006	Lundi 20 février 2006
Printemps	Vendredi 7 avril 2006	Lundi 24 avril 2006

*\*\*Le départ en vacances a lieu après la classe les jours indiqués et la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.*

Fin des cours : Mardi 4 Juillet 2006

**Elections des représentants des Parents d'Elèves  
VENDREDI 14 OCTOBRE 2005**

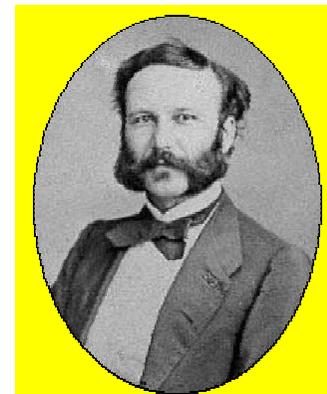
### Carnet d'adresses

#### CIO (Centre d'Information et d'Orientation)

Directrice : Madame Blin-Nicolas  
103, route de l'empereur  
92500 Rueil-Malmaison  
Tel. : 01 47 49 43 00 - [cio-rueil@ac-versailles.fr](mailto:cio-rueil@ac-versailles.fr)

#### Inspection Académique

Inspecteur Académique : Monsieur Sivirine  
167, avenue Joliot Curie  
92013 Nanterre Cedex  
Tel : 01 40 97 34 34



### Collège Henri Dunant

99 rue Henri Dunant  
92500 Rueil-Malmaison  
Téléphone : 01 47 51 18 85  
Fax : 01 47 32 03 59

## Réunion de rentrée fcpe

Lundi 12 septembre 2005

20 heures

«Salle de permanence»  
Collège Henri Dunant

## Votre enfant est scolarisé au collège Henri Dunant

### I. Les cycles :

Le collège s'organise autour de 3 cycles :

- Le cycle 1 : cycle de consolidation : CM2 et 6<sup>ème</sup>
- Le cycle 2 : cycle central : 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>
- Le cycle 3 : cycle d'orientation : 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup>

### II. Le collège

Le collège sera normalement composé de 24 classes :

- 3 classes de 6<sup>ème</sup>
- 3 classes de 5<sup>ème</sup>
- 3 classes de 4<sup>ème</sup>
- 3 classes de 3<sup>ème</sup>

Rentrée 2005  
300 élèves environ

### Les « plus » du collège Henri Dunant :

- Collège en REP (Réseau d'Education Prioritaire) qui bénéficie d'un budget majoré permettant d'améliorer la vie des élèves au quotidien et la qualité de l'enseignement (dédoubléments de classes, Itinéraires De Découverte...)
- En 6<sup>ème</sup>, **classe BILINGUE Anglais Allemand** (3h+3h)
- Classes à effectifs réduits.
- **Classe européenne Anglais** en 4<sup>ème</sup> (Anglais 3h + Anglais européen 2 h)
- Information et éducation à l'orientation dès la 5<sup>ème</sup>, permettant aux élèves de commencer à appréhender le « monde du travail » en fonction de leurs sensibilités.
- **Car de ramassage scolaire** : Le car payant, mis en place par la Mairie de Rueil prend les enfants à la Melonnière (rue du Marquis de Coriolis) et les dépose devant le collège et retour. Le matin à 8h 05 et le soir à 16h45.

L'équipe de parents **fcpe** du collège Henri Dunant:

- |                                 |                  |                |
|---------------------------------|------------------|----------------|
| • Laure Guilbard                | 6 <sup>ème</sup> | 01 47 51 80 28 |
| • Said Terki                    | 6 <sup>ème</sup> | 01 47 51 76 33 |
| • Najat Benabdelkader           | 5 <sup>ème</sup> | 01 47 08 55 11 |
| • Béatrice Lassalle de Carvalho | 5 <sup>ème</sup> | 01 47 32 98 67 |
| • Elisabeth Juste Rollin        | 4 <sup>ème</sup> | 01 47 08 10 69 |
| • Frédérique Dechezelle Lopez   | 4 <sup>ème</sup> | 01 47 14 16 40 |
| • Elisabeth Lesage              | 3 <sup>ème</sup> | 01 47 08 23 67 |
| • Evelyne Grimard Suarez        | 3 <sup>ème</sup> | 01 47 49 87 65 |

 **Nous écrire:** [fcpehenridunantrueil@free.fr](mailto:fcpehenridunantrueil@free.fr) 

**Réunion de rentrée FCPE**, ouverte à tous les parents : **Lundi 12 septembre 2005 à 20 heures** au collège Henri Dunant, en présence de Monsieur Clarke, Principal du collège.

### Nous avons besoin de votre participation !

Vous souhaitez vous investir dans la vie du collège, être **parent délégué** de classe, siéger au Conseil d'administration ?

N'hésitez pas à vous faire connaître au plus tôt et soyez présent à la réunion de rentrée du **12 septembre 2005**.

La FCPE Jules Verne organise des réunions **ouvertes à tous les parents**. Nous évoquons la vie au sein du collège (vie scolaire, gestion de problèmes éventuels, comptes-rendus conseils de classes, Conseils d'Administration, entrée au Lycée, débats divers...). Ce sont des moments privilégiés d'échanges entre parents.

**Ces réunions se tiendront cette année en salle de permanence du collège à partir de 19 heures.**

**Dates:**

**lundi 3 octobre 2005**

**Lundi 7 novembre 2005**

**Lundi 12 décembre 2005**

**Lundi 30 janvier 2006**

**Lundi 20 février 2006**

**Lundi 20 mars 2006**

**Lundi 22 mai 2006**

**Lundi 19 juin 2006**

Nous organisons aussi pour nos adhérents, des formations (bien utiles !) délégués parents, délégués commissions d'appel ...

## Rôle des parents délégués FCPE au Collège Henri Dunant

### Vous pourrez compter sur les parents FCPE

Pour défendre une éducation basée sur les valeurs de :

- laïcité (toujours aussi nécessaire),
- gratuité de l'enseignement public,
- égalité des chances (vrai soutien aux élèves en difficulté)

Pour vous représenter à toutes les instances de la vie du collège :

- aux conseils d'administration,
- aux conseils de classe,
- aux conseils de discipline,
- aux commissions d'appel, d'affectation, restauration, CESC...
- aux instances locales et départementales (Inspection Académique, Rectorat, Conseil Général des Hauts de Seine...),
- au sein de la première Fédération nationale de parents d'élèves.

Pour vous informer grâce :

- A nos réunions ouvertes à tous,
- A notre lettre d'informations aux adhérents FCPE de Rueil
- A notre site Internet : <http://ul.fcpe.rueil.free.fr/index.php3>

**Vous voulez comprendre et/ou participer à la vie du collège,  
suivre la scolarité de votre enfant ?**

» Adhérer  
à la FCPE

« Vos idées feront école »

La **Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques** est la plus représentative des associations de parents d'élèves. La **FCPE** revendique, pour tous les enfants et les jeunes, un service public d'éducation, **gratuit** et **laïque**, qui les conduit, selon leurs vœux, à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle. La **FCPE** exige que la priorité politique pour l'enfance et la jeunesse se concrétise dans les budgets de l'Etat et des collectivités locales au profit du service public laïque d'éducation et des activités périscolaires : culturelles, sociales, sportives.

**Elections des représentants des Parents d'Elèves**

**VENDREDI 14 OCTOBRE 2005**

**\*\*Rappel : les 2 parents ont le droit de voter ...  
(vous pouvez aussi voter par correspondance)**

**VOTEZ FCPE !**

## III. L'administration du Collège

- Principal : Mr Clarke
- Intendante : Mme Jaffrain
- Secrétaire : Madame Piotelat
- Conseiller d'éducation : Mr Courtès
- Médecin scolaire : Mme Cohen
- Infirmière scolaire : Mme Godefroy
- Assistante sociale : Mme Fort
- Médiatrice : Mme Soufi
- Documentaliste CDI: en cours d'affectation
- Accueil : Mme Mender

## IV. Le Foyer Socio Educatif - l'U.N.S.S. – Les ateliers

■ Le Foyer Socio Educatif (**FSE**) : A la rentrée de septembre, un appel à cotisation au FSE vous sera adressé. **Cette cotisation est facultative**. Le FSE permet d'offrir aux élèves des activités enrichissantes, relevant de champs d'intérêt divers, de les faire intervenir dans les décisions, dans l'organisation des activités, dans le fonctionnement et la gestion même de l'association. Il s'agit, en amenant les élèves à être pleinement partie prenante de la vie du FSE, de favoriser le développement du sens de la responsabilité et du jugement. L'action du FSE s'inscrit ainsi dans le projet d'éducation à la citoyenneté. La prise d'initiatives et de responsabilités par les élèves se fait avec l'aide et le conseil technique des personnes adultes de l'établissement.

■ L'Union Nationale du Sport Scolaire (**UNSS**) est une fédération multisports ouverte à tous les jeunes collégiens et lycéens scolarisés. Au collège Jules Verne, il est possible de pratiquer : Volley-ball, badminton, ou tennis de table .

Les élèves sont encadrés par les professeurs d'Education Physique et Sportive du collège et sont sollicités pour participer à des compétitions.

■ **Ateliers** : Lors de l'interclasse du déjeuner quelques activités sont proposées aux élèves : Atelier Poésie, atelier Santé, ateliers Sports ...  
*Consultez le carnet de correspondance de votre enfant.*

## V. Les options, le nouveau Brevet des collèges ...

- En fin de 6<sup>ème</sup>, votre enfant pourra faire le choix d'étudier le Latin (option).
  - En fin de 5<sup>ème</sup>, votre enfant, pourra s'il le souhaite et en fonction de ses résultats en LV1, opter pour une «4<sup>ème</sup> section européenne» Anglais.
  - En 3<sup>ème</sup> également, tous les élèves doivent effectuer un stage d'une semaine en Entreprise (les modalités vous seront communiquées par l'administration du Collège).
  - Option découverte professionnelle 3 heures
  - En fin de 3<sup>ème</sup> les élèves passent l'épreuve du Brevet des Collèges.
- Une nouvelle organisation du brevet des collèges **serait** applicable dès la session de mai 2006.

**Sous réserve**: concernant le **contrôle continu** du nouveau brevet, **seuls seraient pris en compte les résultats obtenus en classe de 3<sup>ème</sup>.**

Quelques chiffres sur les choix de langues vivantes (en %) :

LV1	Anglais : 79		Allemand : 21
LV2	Espagnol : 61	Allemand : 3	Anglais : 29

**A savoir :**

- L'Anglais LV2 est **obligatoire** pour les LV1 Allemand
- L'option «section européenne» Anglais est proposée à tous les élèves de fin de 5<sup>ème</sup> qui ont un bon niveau d'Anglais.
- Les élèves choisissant LV1 Allemand, devront suivre cet enseignement pendant 4 ans.
- Les élèves choisissant l'option Latin, devront suivre cet enseignement pendant 3 ans.

2005	LV1	LV2	Options	
6 <sup>ème</sup>	Anglais ou Allemand ou Classe BILANGUE			
5 <sup>ème</sup>	Anglais ou Allemand ou Classe BILANGUE		Latin	
4 <sup>ème</sup>	Anglais	Allemand Espagnol	Latin	section Européenne (pour les LV 1Anglais) + 2 heures
	Allemand	Anglais		
3 <sup>ème</sup>	Anglais	Allemand Espagnol	Latin +3h	section Européenne (pour les LV 1 Anglais + 2 heures)
	Allemand	Anglais		

## VI. Les horaires du Collège Henri Dunant

	Ouverture du portail	Début des cours
Matin	8 heures 20	8 heures 30
Après midi	13 heures 35	13 heures 45

## VII. Conseils utiles - Que faire quand ... ?

- ▶ **Votre enfant est malade** : Prévenir le collège. Contactez le Conseiller Principal d'Education.
- ▶ **Prise de rendez-vous avec le principal** : Contactez le secrétariat.
- ▶ **Vous souhaitez rencontrer un professeur** : Demandez un rendez-vous par écrit sur le carnet de correspondance de votre enfant.
- ▶ **Un problème se pose dans la classe** : Contactez l'un des parents délégués de la classe (ses coordonnées sont notées dans le carnet de correspondance) .
- ▶ **Handicap** : Les élèves handicapés peuvent bénéficier d'un **1/3 temps** pour le Brevet des Collèges: joindre l'infirmerie qui transmettra au médecin scolaire (valable pour les enfants dyslexiques).
- ▶ **Enfants atteints d'allergies ou d'intolérance alimentaire** : Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) adapté à chaque cas peut être mis en place. Contactez le médecin scolaire.
- ▶ **Conseil de discipline**: Votre enfant est convoqué pour un conseil de discipline : Contactez très rapidement vos parents d'élèves élus.
- ▶ **Avis de redoublement** : En fin de 6<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, vous n'êtes pas d'accord avec la décision de redoublement ou d'orientation? Vous pouvez faire appel de la décision. La FCPE siège aux instances d'appel départementales. Contactez très rapidement les représentants de parents FCPE élus du collège.

### Aides et participation financières:

- ▶ Vous pouvez bénéficier d'une **bourse de collège**: Vous devrez retirer un dossier au secrétariat du collège au mois de septembre.
- ▶ **Le fonds social collégien** est destiné à répondre à des situations difficiles que peuvent connaître des collégiens ou leurs familles pour assumer les dépenses de scolarité et de vie scolaire.
- ▶ **Le fonds social** pour les **cantines** est destiné à faciliter l'accès à la restauration scolaire. Les élèves peuvent recevoir une aide leur permettant de faire face à tout ou partie des dépenses relatives aux frais de restauration. Pour pouvoir bénéficier d'une aide sur les fonds sociaux, vous devrez retirer un dossier au secrétariat de l'établissement.
- ▶ **Transports** : Si votre enfant utilise les transports en commun pour se rendre au collège, il peut dans certains cas bénéficier d'une carte **Imagin'R** ou d'une carte de transports subventionnée. Contactez l'Inspection d'Académie de Nanterre.
- **Nouveau: P@ss92**: Le Conseil Général propose une aide financière de 70 Euros aux familles pour la pratique d'activités sportives ou culturelles. Cette année, cette aide ne concernera que les élèves scolarisés en 5<sup>ème</sup> à la rentrée 2005. Pour les modalités, contactez l'administration du collège.